

L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI DANS LES PARCS NATURELS REGIONAUX

*Pourquoi faire, pour quoi faire
et comment faire ?*

R E N C O N T R E S

© Parc naturel régional Boucles de la Seine Normande



MERCREDI 9, JEUDI 10 et VENDREDI 11 JUNI 2010
PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRENNE

Village Vacances de Bellebouche
36290 Mézières



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

LIVRET DU PARTICIPANT

Madame, Monsieur,

La Fédération des Parcs naturels régionaux et le Parc naturel régional de la Brenne sont heureux de vous accueillir pour ces rencontres au cœur de la Brenne.

Celle-ci, connue surtout pour ses milliers d'étangs en tant que zone humide d'intérêt international, n'en est pas moins remarquable par un patrimoine bâti rural souvent modeste, mais à travers lequel se dessinent comme dans un livre ouvert, les modes d'habiter et de travailler anciens et actuels, les usages agricoles, la richesse géologique du territoire... La conservation d'une importante partie de ce patrimoine « dans son jus », comme disent les chercheurs de l'inventaire, est un atout pour la connaissance de l'architecture rurale. Pourtant sa dégradation progressive, liée à un manque d'entretien ou de savoir-faire, sa transformation souvent trop brutale pour une adaptation aux besoins actuels, préoccupent les élus de ce territoire qui ont mis en place de multiples actions pour mieux le connaître et le voir évoluer en préservant la santé et la qualité patrimoniale des bâtiments, la qualité de vie de leurs occupants (confort, matériaux sains), la qualité de leur environnement et l'harmonie des paysages bâtis. On peut citer l'inventaire de l'architecture rurale, les opérations « Villages du Parc », le conservatoire de l'architecture rurale, les chantiers petit patrimoine, le partenariat avec la Fondation du patrimoine, le conseil architectural, un guide pour la restauration et l'entretien du bâti, un guide des couleurs et enfin, une OPAH Patrimoine/Energie pour concilier politique du logement et qualité patrimoniale du bâti.

Ces préoccupations sont communes à tous les Parcs et particulièrement aux parcs qui se sont engagés résolument avec le soutien des services régionaux de l'inventaire dans des programmes d'inventaire originaux, adaptés aux problématiques de leurs territoires. Nous vous invitons à les découvrir à l'occasion de ces journées où les Parcs et leurs partenaires, mais aussi d'autres territoires engagés dans des démarches d'inventaire s'attacheront à éclairer, au travers de nombreux exemples, comment ils conjuguent leurs méthodes, leurs outils et leurs objectifs.

Ces journées seront aussi un temps d'échange et de débat entre acteurs pour enrichir la réflexion sur l'articulation et l'enrichissement mutuel entre l'inventaire du patrimoine bâti et les politiques d'aménagement et de gestion de l'espace et la visibilité des résultats.

Soyez certains que notre soutien et notre intérêt vous accompagnent dans vos travaux.

Roger Gardes
Président de la commission
aménagement du territoire
de la Fédération des
Parcs naturels régionaux
de France

R. 

Jean-Paul Chanteguet
Président du Parc naturel
régional de la Brenne



PREAMBULE.

L'INVENTAIRE POURQUOI FAIRE, L'INVENTAIRE POUR QUOI FAIRE ?	P8
--	----

PROGRAMME.

MERCREDI 09 JUIN - APRES-MIDI	P10
JEUDI 10 JUIN - MATIN	P10
JEUDI 10 JUIN - APRES-MIDI	P11
VENDREDI 11 JUIN - MATIN	P12
VENDREDI 11 JUIN - APRES-MIDI	P13

INTERVENTIONS.**INTRODUCTION A LA METHODE DE L'INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL**

Bruno Malinverno , Ministère de la culture et de la communication	P14
--	-----

LA METHODOLOGIE DES PARCS DU NORD, ETUDE DU TERRITOIRE, DES VILLAGES ET DE L'ARCHITECTURE

Véronique Baud , Parc Scarpe-Escaut, Grégory Boulen , Lise Debaere , Parc de l'Avesnois	P15
--	-----

VERS UN INVENTAIRE CROISE DU PATRIMOINE, ARCHITECTURE ET ARCHEOLOGIE

Renaud Benarrous , Julia Desagher , Parc de la Brenne	P18
---	-----

SYNTHESE SUR LES INVENTAIRES DU PATRIMOINE BATI DANS LES PARCS

Philippe Moutet , Loriane Gouaille , Fédération des Parcs	P19
---	-----

L'INVENTAIRE DES FERMES PATRIMONIALES. MISE AU POINT D'UNE METHODOLOGIE EN LIEN AVEC LES PROBLEMATIQUES DE GESTION DU TERRITOIRE

Virginie Chabrol , Parc de la Haute Vallée de Chevreuse	P20
--	-----

UN EXEMPLE DE VALORISATION DU PATRIMOINE LOCAL : LE VISIAU DU PATRIMOINE BÂTI DU PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS

Philippe Montillet , Regis Dugué , Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France	P22
---	-----

« PUBLIER SUR LE PATRIMOINE BÂTI RURAL : L'APPORT DE L'INVENTAIRE GENERAL ET DES PNR : BILAN BIBLIOGRAPHIQUE »

Marie-Anne Sarda, directrice de l'inventaire du patrimoine pour la Région Centre .. P24

LE S.I.G (SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE), UN OUTIL DE MEDIATION, DE L'AIDE A LA DECISION A LA CARTE DE LOCALISATION A USAGE TOURISTIQUE (EXEMPLE DES DOSSIERS ELECTRONIQUES DE L'INVENTAIRE DE RHÔNE-ALPES)

Yves Godde, Service de l'Inventaire général du Patrimoine culturel. de la Région Rhône-Alpes P26

UNE BASE DE DONNEES PATRIMOINES, PARTICIPATIVE ET INTERACTIVE, CONCUE COMME UN OUTIL D'AIDE A LA DECISION ET A LA CONNAISSANCE

Philippe Hoeltzel, Parc du Morvan..... P28

L'INVENTAIRE DU PAYS A3V, OUTIL POUR UN DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE EN MILIEU RURAL. SERVICE DE L'INVENTAIRE GENERAL ET DU PATRIMOINE, REGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR.

Pascal Guillermin, service Inventaire général et Patrimoine de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur P30

VEILLE ARCHITECTURALE, VALORISATION DU BÂTI ET PROTECTION DES ELEMENTS DU PATRIMOINE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Dany Chiappero, Parc de la Brenne P31

PRESERVATION DES ELEMENTS DU PATRIMOINE AVEC OU SANS DOCUMENT D'URBANISME

Fabien Privat, DDT de l'Indre, **Claire Moriceau**, Parc de la Brenne P32

DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE ...A LA ZPPAUP ... A L'APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME (AEU)

Adrienne Barthélemy, service départemental de l'architecture et du patrimoine d'Indre-et-Loire P34

**MISE EN PLACE DE « PILAT PATRIMOINE».
UN SITE INTERNET POUR L'APPROPRIATION DES
PATRIMOINES DU TERRITOIRE DU PARC NATUREL
REGIONAL DU PILAT**

Adeleen Chiles, Parc du Pilat P36

**PARTICIPATION DES ELUS A L'INVENTAIRE.
METHODES ET RESULTATS**

Laetitia Casses, Parc du Perche P37

**UNE DEMARCHE DE VALORISATION DU TRAVAIL
D'INVENTAIRE : L'ARCHITECTURE EN TERRE DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN**

Erwan Patte, Parc des Marais du Cotentin et du Bessin P38

PARTICIPANTS P40





L'INVENTAIRE POURQUOI FAIRE, L'INVENTAIRE POUR QUOI FAIRE ?

L'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, lancé par André Malraux en 1964 devait couvrir l'ensemble du territoire national avec pour objet de recenser, étudier et faire connaître toute œuvre dont le caractère archéologique ou historique permet de considérer qu'elle est un élément du patrimoine artistique de la France. Hormis des limites chronologiques (du début du Moyen-Âge à 30 ans avant la date d'enquête), l'entreprise ne met pas de bornes à son champ d'investigation qui embrasse tout le bâti (l'architecture savante ou ordinaire, le génie civil comme les jardins, etc.) et leurs mobiliers contenus : « de la cathédrale à la petite cuiller », selon la formule bien connue.

Depuis 2004, les opérations de l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel sont de la responsabilité des Conseils Régionaux. La loi a réservé à l'Etat (Ministère de la Culture) un rôle original d'harmonisation des données et de contrôle scientifique et technique.

Cette recherche culturelle majeure a pour but premier la constitution du référentiel patrimonial du territoire national.

Une connaissance systématique et homogène restituant la trame patrimoniale d'un territoire à destination du grand public, est une aide indispensable pour répondre aux enjeux de conservation, d'aménagement culturel des territoires et de valorisation que ce soit sur le terrain ou par les publications et la diffusion.

Les Parcs naturels régionaux, dont la création suit de quelques années celle de l'Inventaire Général ont une mission de sensibilisation aux patrimoines de leur territoire, orientée par un objectif de conservation, mais au-delà, celle-ci s'intègre à un projet de développement local.

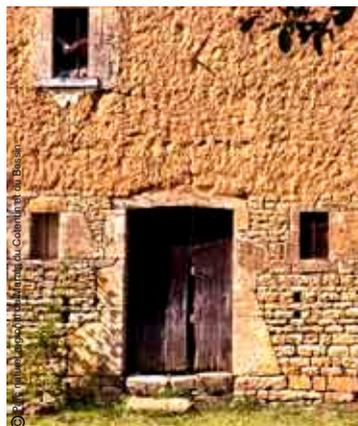
Quelle place ces territoires souvent ruraux ont-ils trouvée dans les programmes



de l'Inventaire et comment celui-ci peut-il les aider à répondre à leurs grands enjeux : conjuguer la préservation du patrimoine bâti et des paysages et le projet de développement du territoire, conjuguer la connaissance et les outils et actions opérationnels d'aménagement et d'urbanisme ? Il n'est pas si évident de faire le lien entre l'inventaire, orienté par

les critères de la recherche et l'opérationnalité du terrain que nécessite une politique territoriale de préservation et de valorisation. Ainsi quelques

parcs pionniers se sont lancés il y a une dizaine d'années dans l'aventure : conduire en partenariat avec les services régionaux, des inventaires adaptés aux problématiques particulières de leurs territoires et notamment celle de la préservation et de la valorisation du patrimoine bâti rural.



L'implication de plus en plus forte des Collectivités territoriales dans l'Inventaire a joué un rôle essentiel dans le développement de ces partenariats et montre bien aujourd'hui que l'enjeu est majeur dans les politiques territoriales : développement économique notamment touristique, valorisation originale des territoires avec leurs spécificités, appropriation des patrimoines par les habitants et les visiteurs... Comment poursuivre cette entreprise fantastique de connaissance fondée sur la recherche avec la prise de distance qui la sous-tend, tout en répondant à des enjeux plus opérationnels et parfois dans l'urgence et ceci dans une démarche européenne de diversité culturelle et de développement durable ?

Ces journées permettront d'étudier comment les partenaires conjuguent leurs méthodes, leurs outils et leurs objectifs pour aborder le patrimoine des territoires, d'échanger sur des expériences en cours et de proposer des pistes d'actions à travers les trois thématiques suivantes :

1- Les modes d'approche dans les Parcs naturels régionaux :

Comment les Parcs et les services de l'Inventaire ont construit des méthodes scientifiques adaptées à leurs problématiques croisées ; quelles mises à jour dans les territoires déjà étudiés ?

2- Les expériences contribuant à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme :

Comment intégrer les données de l'Inventaire dans les documents d'urbanisme, organiser une veille architecturale, utiliser les outils cartographiques et web pour une valorisation des résultats et une aide à la décision, ouvrir sur une politique de protection plus réglementaire, dans un milieu rural considéré en général comme étant à « moindre enjeu d'urbanisation » ?

3- Appropriation et valorisation des données de l'Inventaire :

Comment s'attacher à la participation des élus et des habitants à la construction de cette connaissance ? Comment faire vivre et valoriser l'Inventaire localement ?

L'INVENTAIRE COMMENT FAIRE ?

MERCREDI 09 JUIN - APRES-MIDI

- 15h30 Accueil des participants.
- 16h30 Départ pour Château-Guillaume, Lignac.
- Soirée Dîner à Bellebouche / Projection du film « Un monde pour soi » de Yann Sinic, écrit par Nathalie Combe.

JEUDI 10 JUIN - MATIN

Co animée par Dany Chiappero et Nicolas Sanaa

Introduction

- 9h30 Ouverture des journées : Carole Canette, Vice-présidente du Conseil régional du Centre, délégation Culture et créativité numérique.
- 9h40 L'inventaire général du patrimoine culturel en France et en Europe. Pour quoi faire ?
Par Philippe Vergain, Ministère de la Culture.
- 10h00 Introduction à la méthode de l'Inventaire général du patrimoine culturel, par Bruno Malinverno, Ministère de la Culture.

Séquence 1 – Les modes d'approche au sein des Parcs naturels régionaux

- 10h30 La méthodologie des Parcs du Nord, étude du territoire, des villages et de l'architecture, par Véronique Baud, Grégory Boulen, Parcs de l'Avesnois et Scarpe-Escaut.
- 11h20 Vers un Inventaire croisé du patrimoine, architecture et archéologie, par Renaud Benarrous, Julia Desagher, Parc de la Brenne.
- 11h40 Orientations pour un Inventaire archéologique adapté au contexte environnemental du Parc de la Brenne, par Solange Lauzanne, Service régional de l'Archéologie, DRAC Centre.
- 12h00 Synthèse sur les Inventaires du patrimoine bâti dans les Parcs, par Philippe Moutet, Loriane Gouaille, Fédération des Parcs.
- 12h45 Déjeuner.



JEUDI 10 JUIN - APRES-MIDI

Co animée par Dany Chiappero et Marie-Amélie Chanton

Séquence 2 – Inventaire et aménagement du territoire

- 14h00** L’Inventaire des fermes patrimoniales : mise au point de la méthodologie en lien avec les problématiques de gestion du territoire, par Virginie Chabrol, Parc de la Haute-Vallée de Chevreuse.
- 14h30** Le Visiau patrimoine bâti, un web-SIG des Parcs naturels régionaux franciliens, par Philippe Montillet et Régis Dugué, IAU Ile-de-France.
- 15h00** L’exploitation des données de l’Inventaire du patrimoine bâti dans les Plans Locaux d’Urbanisme (PLU), par Patrick Gautier, Parc du Vexin français.
- 16h00** L’atlas du patrimoine, par Geneviève Pinçon, Daniel Feuillet, Ministère de la Culture.
- 16h45** Les dossiers électroniques d’Inventaire : la représentation cartographique de Renabl à Gertrude, par Claude Quillivic, Direction de l’Inventaire du Patrimoine, Région Centre.

Temps d’échange.

17h30 Conclusions

- Marie-Anne Sarda, Directrice de l’Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Centre. Publier sur le patrimoine bâti rural : l’apport de l’Inventaire général et des Parcs naturels régionaux. Bilan bibliographique et conclusion des travaux de la journée.

- Jean-Paul Chanteguet, Président du Parc de la Brenne et Député de l’Indre.

Visite du site de la Maison du Parc, Le Bouchet à Rosnay.

Apéritif dînatoire des Parcs à Bellebouche.

VENDREDI 11 JUIN - MATIN

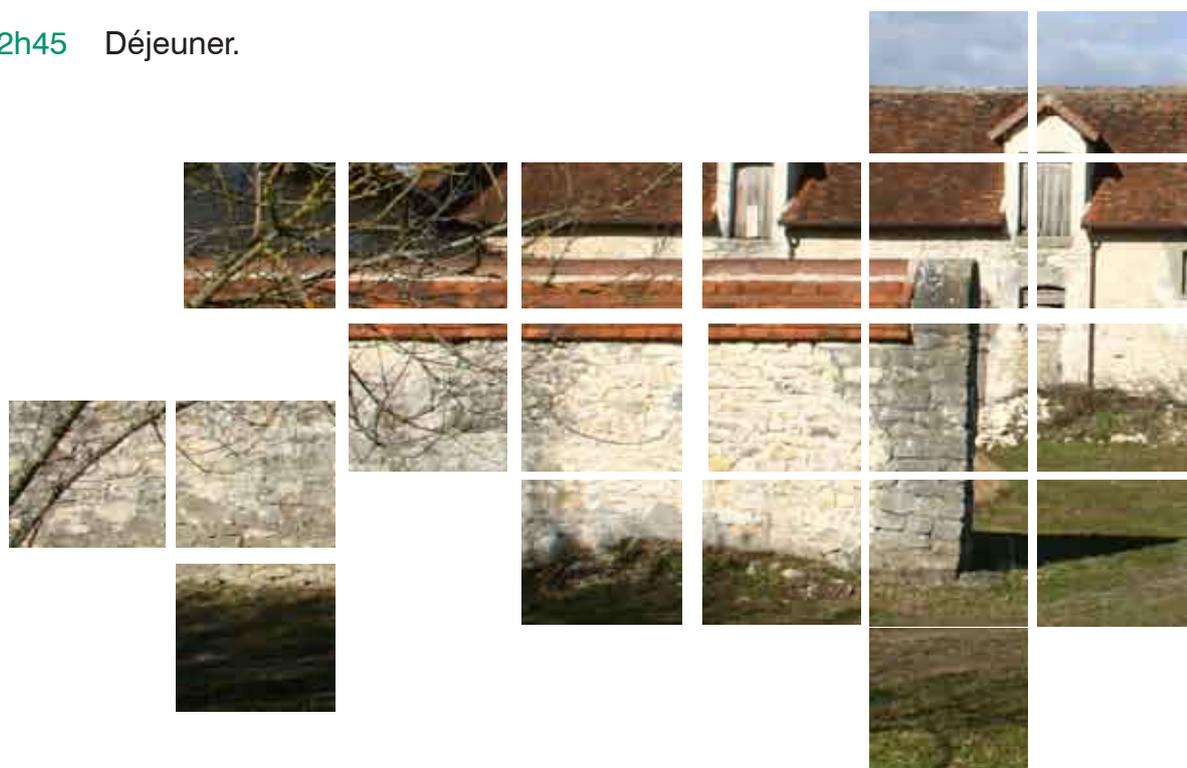
Co animée par Nicolas Sanaa et Loriane Gouaille

Séquence 2 – Inventaire et aménagement du territoire

- 9h30** Le S.I.G (Système d'Information Géographique), un outil de médiation, de l'aide à la décision à la carte de localisation à usage touristique (l'exemple des dossiers électroniques de l'Inventaire de Rhône-Alpes), par Yves Godde, Service de l'Inventaire général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes.
- 10h00** Une base de données Patrimoines, participative et interactive, conçue comme un outil d'aide à la décision et à la connaissance, par Philippe Hoeltzel, Parc du Morvan.
- 10h30** L'inventaire du Pays A3V Asses-Verdon-Vaïre- Var, outil pour un développement touristique en milieu rural, par Pascal Guillermin, Service de l'Inventaire général et du Patrimoine, Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.
- 11h00** Veille architecturale, valorisation du bâti et protection des éléments du patrimoine dans les documents d'urbanisme, par Dany Chiappero, Claire Moriceau, Parc de la Brenne, Fabien Privat, DDT.
- 11h45** De l'inventaire du patrimoine... à la ZPPAUP... à l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU), par Adrienne Barthélemy, Architecte des Bâtiments de France, SDAP Indre-et-Loire

Temps d'échange.

- 12h45** Déjeuner.



VENDREDI 11 JUIN - APRES-MIDI

Co animée par Dany Chiappero et Philippe Moutet

Séquence 3 – Appropriation et valorisation des données de l'Inventaire

14h00 Mise en place de « Pilat Patrimoines ». Un site Internet pour l'appropriation des patrimoines du territoire du Parc naturel régional du Pilat, par Adeleen Chiles.

14h30 Participation des élus à l'inventaire. Méthode et résultats, par Laetitia Casses, Parc du Perche.

15h00 Une démarche de valorisation du travail d'Inventaire : l'architecture en terre par Erwan Patte.

Temps d'échange.

16h00 Conclusion des rencontres.

Café gourmand de clôture.



INTRODUCTION A LA METHODE DE L'INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL

L'Inventaire général des Monuments et des Richesses artistiques de la France, créé par André Malraux en 1964, est devenu, par la loi du 13 août 2004, l'Inventaire général du patrimoine culturel (l'IGPC). En même temps cette compétence, jusqu'alors de l'Etat, était confiée aux Régions.

La loi fixe ses missions : « l'IGPC recense, étudie et fait connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique ».

L'Etat garde la compétence de fixer les normes et d'exercer le contrôle scientifique et technique. Les normes portent sur la méthode, les vocabulaires, les schémas et les formats de données. Elles ont pour objectif d'assurer la cohérence des opérations d'inventaire et de leurs résultats, leur pérennité, leur interopérabilité et leur accessibilité.

L'inventaire général du patrimoine culturel a deux caractéristiques premières :

- Il est général, c'est-à-dire qu'il porte aussi bien sur le patrimoine immobilier, le patrimoine bâti, que le patrimoine mobilier, les objets. Il faut y ajouter maintenant le patrimoine immatériel, même dans ce domaine, du point de vue méthodologique, tout reste à faire.

- Il est topographique, c'est à dire qu'il y a primauté d'une approche territoriale plutôt que thématique.

Ces principes n'entraînent pas l'unicité des modes d'approches. Si pendant longtemps les opérations d'inventaires conduites par les services de l'Etat étaient principalement des études cantonales, le développement des partenariats avec les collectivités locales, ou les parcs naturels régionaux, ont conduit à ouvrir les modes d'approches, avec une multiplicité des types d'opérations pour permettre, tout en répondant aux principes de bases qui fondent l'IGPC, de répondre aux attentes des partenaires.

INTERVENANT :

Bruno Malinverno, inspecteur général à l'inspection des patrimoines, Ministère de la culture et de la communication.



LA METHODOLOGIE DES PARCS DU NORD, ETUDE DU TERRITOIRE, DES VILLAGES ET DE L'ARCHITECTURE

Dès la fin des années 1990, les Parcs naturels régionaux du Nord ont œuvré pour une ambition commune : la préservation et la valorisation de leur patrimoine bâti.

A ce titre, la problématique du patrimoine bâti a été prise en compte et affichée dans les Chartes de Parc, et un programme de valorisation et de préservation du patrimoine bâti a été mis en place sur les deux territoires (en 1999 en Avesnois et en 2002 en Scarpe-Escaut).



Cette ambition a été réaffirmée en 2010 dans les nouvelles Chartes de Parcs, engageant de manière spécifique les partenaires fondateurs des programmes (DRAC, CAUE du Nord et

Mission de l'Inventaire de la Région Nord – Pas de Calais).

Ces programmes proposent une approche complète du patrimoine bâti, permettant l'appropriation de sa connaissance pour mieux agir à sa préservation et valorisation.

Ils comprennent un volet « connaissance » mis en œuvre grâce à un diagnostic raisonné, et un volet « actions », permettant d'engager une dynamique de territoire autour du patrimoine bâti, comprenant à la fois préservation, valorisation, découverte et sensibilisation autour de ce patrimoine.

Des méthodes « sœurs » ont été élaborées, intégrant des échelles d'études complémentaires.

Le Niveau 1, appelé « Le bâti comme composante du grand paysage », appréhende les liens entre bâti et grand paysage à l'échelle du territoire étudié. Le Niveau 2, nommé « Le bâti comme composante de la forme urbaine », s'attache à l'étude de l'organisation villageoise. Enfin, le Niveau 3, désigné en tant que « Bâti comme élément architectural », étudie le patrimoine bâti à l'échelle de la parcelle.

Chaque Parc a adapté cette méthode à son territoire. En Scarpe-Escaut, l'ensemble des communes de chaque entité paysagère est traité, tandis qu'en Avesnois, il est procédé à un échantillonnage de communes et de types de bâti suivant les entités paysagères étudiées, du fait de la taille nettement plus importante du territoire (150 communes contre 60 en Scarpe-Escaut).

A partir de cette étude, des documents de synthèse, de sensibilisation et valorisation sont élaborés, prenant des formes différentes en fonction du public visé : guides techniques et communaux, expositions, Cdrom, etc.

Les données récoltées et mises en forme servent à aiguiller les choix en matière de préservation du patrimoine bâti, notamment à travers les Porter à Connaissance mis à disposition des communes et des bureaux d'études lors de l'élaboration des PLU, ou lors de projets d'aménagement.

Cette connaissance patrimoniale permet aussi aux Parcs d'être plus à même de dispenser des conseils en matière de restauration de patrimoine bâti, par le biais de la diffusion de fiches conseils et guides techniques, mais aussi par la mise en place d'événements grand public pour le conseil à la restauration.

L'exploitation de la connaissance sur le terrain permet en outre aux Parcs de préserver leur patrimoine bâti, par la mise en œuvre de chantiers de restauration de petits éléments de patrimoine bâti, à destination de jeunes bénévoles ou des agents techniques des communes.

Ce diagnostic sert également à valoriser et faire connaître le patrimoine bâti par le biais d'expositions sur l'architecture, ou la production de livrets de découverte du patrimoine.

Depuis plus de dix ans d'existence, ces programmes ont évolué au fil du temps.

Le Parc Scarpe-Escout a opté pour un recadrage méthodologique en 2008, lors du lancement d'une nouvelle phase de travail. Le diagnostic raisonné a ainsi été condensé en deux niveaux d'études au lieu de trois. Une pré-étude est en cours, permettant de cibler des thématiques de travail, qui feront par la suite l'objet de formes de restitution adaptées. Le volet « actions » du programme a pris un essor important, permettant ainsi une plus grande visibilité du patrimoine sur le territoire.

Le Parc de l'Avesnois a adapté la méthode du diagnostic raisonné au nombre de communes inventoriées, en fonction des caractéristiques de chaque entité paysagère traitée. Le volet recommandation et prospective s'est développé, grâce à la mise au point de guides techniques à l'échelle communale. Les deux territoires de Parc ont vu une

ouverture de leur programme en transfrontalier, par le biais de projets Inter-reg, diversifiant de fait leurs partenariats et leurs sources de financement.



INTERVENANTS :

Véronique Baud, Parc Scarpe-Escout, chargée d'études patrimoine bâti.

Missions : connaissance, valorisation et sensibilisation au patrimoine bâti sur le territoire du Parc.

Profil : historienne d'art, spécialisée en histoire de l'architecture.

Grégory Boulen, Parc de l'Avesnois, chargé de mission patrimoine bâti.

Missions : coordination de la mission patrimoine bâti.

Profil : valorisation du patrimoine culturel et développement local.

Lise Debaere, Parc de l'Asvenois, assistante d'études patrimoine bâti.

Missions : mise en œuvre et réalisation du diagnostic raisonné du patrimoine bâti sur le territoire du Parc.

Profil : architecte, spécialisation aménagement, urbanisme et développement des territoires.

BIBLIOGRAPHIE

Parc naturel régional du Scarpe-Escaut

Architectures dans le pays de la plaine de la Scarpe et de l'Escaut, CAUE du Nord éd., s.l., s.d.

Cahier de la connaissance : Histoire de paysages de Scarpe et d'Escaut, Parc naturel régional Scarpe-Escaut éd., s.l., 2003.

Fiches conseils à la restauration du bâti ancien, Parc naturel régional Scarpe-Escaut éd., s.l., mai 2009.

Paysages d'aujourd'hui, l'héritage des abbayes, 2e éd., Espace Naturels Régionaux éd., s.l., s.d.

Petites histoires du bâti en Scarpe-Escaut, Parc naturel régional Scarpe-Escaut éd., s.l., mai 2008 et exposition de 10 bâches.

Le sud de la Pévèle, Architectures de la Campagne habitée, Parcours du Patrimoine, éd. Lieux-Dits, Lyon, s.d.

Parc naturel régional de l'Avesnois

Guide technique du patrimoine bâti du Bavaisis, s.l., s.d.

Guide technique du patrimoine bâti de la Fagne de Trélon, s.l., s.d.

Guide technique du patrimoine bâti du Pays d'Avesnes, s.l., s.d.

Guide technique du patrimoine bâti du Plateau de Mormal, s.l., s.d.

Guide technique du patrimoine bâti de la Thiérache, s.l., s.d.

VERS UN INVENTAIRE CROISE DU PATRIMOINE, ARCHITECTURE ET ARCHEOLOGIE Parc de la Brenne

Depuis sa création en 1989, le Parc naturel régional de la Brenne (51 communes, 182 700 hectares sur 8 cantons) a beaucoup œuvré pour la connaissance du patrimoine de son territoire. La conduite conjointe de programmes de connaissance archéologique et du patrimoine architectural a notamment été une préoccupation forte depuis les années 2000.

A la suite de l'inventaire du petit patrimoine et de l'inventaire topographique du canton du Blanc mené par le service régional de l'Inventaire, le Parc a souhaité se doter d'un état des lieux exhaustif sur l'architecture rurale de son territoire dans un objectif de connaissance assorti d'un objectif opérationnel de conservation du patrimoine bâti. Un inventaire thématique a ainsi été conduit depuis 2004 en collaboration avec le service régional de l'Inventaire (cantons de Bélâbre et de Mézières-en-Brenne).



Parallèlement, un inventaire archéologique et des études historiques du paysage, soutenus par le service régional d'archéologie, ont été engagés. Ils ont conduit à renouveler de manière significative les

connaissances des dynamiques sociales et environnementales dans la longue durée (thèse d'archéologie sur la Grande Brenne, inventaire de la commune de Tilly, étude archéo-morphologique des bourgs de la vallée de la Creuse).

Dans le cadre de sa nouvelle charte (2010-2022), le Parc a souhaité expérimenter une méthodologie d'approche inédite par la mise en œuvre sur le canton de Tournon-St-Martin d'un « inventaire croisé » associant étroitement l'inventaire de l'architecture rurale et le programme de recensement des sites archéologiques (Carte Archéologique nationale).

Cet inventaire croisé a pour objectif d'appréhender les éléments patrimoniaux bâtis et paysagers sur le long terme, du vestige archéologique à la structure bâtie. Il permettra d'enrichir les champs de connaissance en croisant les regards des chercheurs, d'optimiser les recherches en mutualisant la recherche documentaire (sources primaires et secondaires) et les prises de contact auprès des élus – habitants, et de développer les échanges entre inventaire et aménagement.

Un atlas du patrimoine est à l'étude pour une restitution commune des données au public et pour le porter à connaissance des communes.

L'étude du canton de Tournon St-Martin (10 communes couvrant 21242 ha) vient de débuter dans la commune de Martizay.

INTERVENANTS :

Renaud Benarrous, chargé d'études en archéologie au Parc de la Brenne
Julia Desagher, chargée d'études pour l'inventaire de l'architecture rurale au Parc de la Brenne

SYNTHESE SUR LES INVENTAIRES DU PATRIMOINE BATI DANS LES PARCS

Le travail d'inventaire est mené dans la plupart des Parcs, depuis leur création pour certains : inventaire du patrimoine naturel, inventaire du patrimoine culturel et, depuis peu, inventaire du patrimoine immatériel. Les Parcs naturels régionaux sont donc devenus des acteurs à part entière de l'Inventaire général du patrimoine culturel.

Depuis la loi de décentralisation de 2005, l'inventaire est devenu une prérogative des régions. Une partie des Services Régionaux de l'Inventaire travaille en collaboration avec les Parcs en tant que soutien technique et/ou financier.

Grâce à l'**inventaire des outils et méthodes des Parcs en matière de paysage et d'urbanisme**¹, étude initiée par la Fédération des Parcs et menée par Eléonore Geneau, sous la direction de Nicolas Sanaa en 2009-2010, nous disposons aujourd'hui d'une photographie du travail des Parcs.

Quelle est la place des inventaires dans les actions et la stratégie des Parcs ? Le travail d'inventaire des Parcs revêt-il des spécificités ? Comment valoriser l'inventaire du patrimoine vers d'autres publics ?



Bien plus qu'un outil de connaissance du patrimoine bâti, les inventaires sont devenus des outils pour orienter la restauration et la valorisation du patrimoine, pour alerter les élus et l'ensemble des partenaires sur l'état des bâtiments et sensibiliser les habitants.

¹ Etude disponible à la Fédération des Parcs

INTERVENANTS :

Philippe Moutet, chargé de mission Energie Climat à la Fédération des Parcs

Loriane Gouaille, chargée d'études sur les pratiques culturelles des Parcs à la Fédération des Parcs

L'INVENTAIRE DES FERMES PATRIMONIALES. MISE AU POINT D'UNE METHODOLOGIE EN LIEN AVEC LES PROBLEMATIQUES DE GESTION DU TERRITOIRE. Parc de la Haute-Vallée de Chevreuse

Bien qu'actuellement le plus petit Parc de France, le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse est l'un des plus peuplés. C'est le Parc francilien le plus proche de Paris et un territoire soumis à d'importantes pressions foncières. Son statut de Parc lui a permis de conserver une dominante rurale et agricole. Les grandes fermes, à l'histoire et à l'architecture pluriséculaire, en sont l'héritage bâti, héritage jusqu'à récemment peu connu dans ses détails. Or ces vieux corps de fermes sont aujourd'hui menacés : d'une part, l'évolution des pratiques agricoles rend les bâtiments souvent inutilisables dans le cadre d'une exploitation, d'autre part, les changements de destinations engendrent souvent des dénaturations irréversibles sur l'architecture. Fort de ce constat, le Parc HVC a réalisé un inventaire de ces corps de ferme.

L'étude initiée devait répondre à un double objectif de connaissance et de gestion. Le Parc naturel régional avait déjà réalisé, au milieu des années 1990, un inventaire du patrimoine vernaculaire de son territoire, inventaire aujourd'hui inemployé, souvent oublié par les communes. Il a, de ce fait, fallu mettre au point une méthodologie spécifique non seulement à l'objet d'étude (les fermes sont des ensembles complexes de bâtiments) mais également à ce double objectif, puis imaginer une forme de rendu directement exploitable par les communes et porteurs de projet.

Le travail a été réalisé en collaboration avec le Service Patrimoines et Inventaire de la région Ile de France. Tout comme dans le cadre d'un inventaire « classique », deux phases de travail ont été définies : une phase de recensement puis une phase d'étude approfondie. Toutefois, la phase de recensement imaginée est plus développée que celle ordinairement effectuée par le service de l'inventaire puisque chaque ferme a fait l'objet d'une fiche de deux pages (cf. ci-contre).

Ces fiches répondent à des questions de connaissance mais également de gestion puisqu'elles qualifient le degré et la nature de « l'intérêt patrimonial » de chaque ferme. Elles ont déjà fait l'objet d'in-

tégration directe dans les « Porter à connaissance » ou dans des règlements d'urbanisme dans le cadre de l'institution de protections réglementaires notamment.



© Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse



La seconde phase du travail (étude approfondie des fermes les plus remarquables) rejoint celui de l'inventaire puisqu'il s'agit d'une description plus poussée et d'une compilation de documents iconographiques. Cette phase répond davantage à l'objectif de connaissance.

Néanmoins, cette connaissance acquise œuvre de façon tout aussi importante, bien que moins directe que la simple diffusion des fiches, à la gestion du territoire, puisque de ce savoir accumulé sont nées des fiches de recommandations destinées aux élus et aux propriétaires, intégrant des données architecturales, paysagères mais également règlementaires.



INTERVENANTS :

Virginie Chabrol

Diplômée en histoire de l'architecture et en gestion du patrimoine culturel, Virginie Chabrol est aujourd'hui chargée d'études patrimoine au Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse. Dans ce cadre, elle a notamment en charge l'inventaire du patrimoine bâti du Parc.

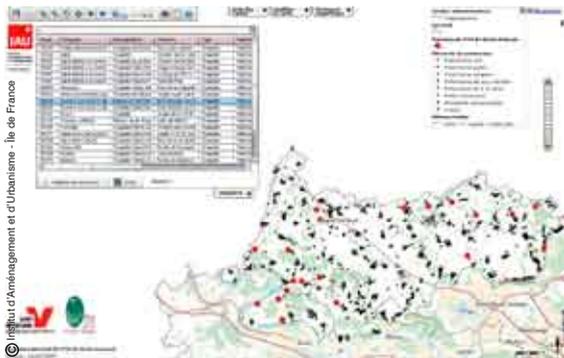
UN EXEMPLE DE VALORISATION DU PATRIMOINE LOCAL : LE VISIAU DU PÂTRIMOINE BÂTI DU PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS

Présentation du Visiau Patrimoine, un outil SIG de connaissance, de valorisation et d'appropriation du patrimoine bâti, réalisé pour le Parc naturel régional du Vexin français par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France avec le soutien et le partenariat de la cellule de l'Inventaire du Conseil général du Val-d'Oise. Cet outil a vocation à s'étendre progressivement aux autres parcs franciliens, une partie du Parc Oise-Pays de-France étant déjà réalisée et la seconde en cours. Les dossiers du SRI (pré-inventaire notamment) ont servi systématiquement pour le repérage. A l'origine en 2003, il s'est agi d'un outil expérimental, créé de toute pièce spécialement dans le contexte de la révision de la charte et que nous avons développé progressivement.

Il s'agira donc lors de cette présentation, dans un premier temps, de décrire le contexte de la création de l'outil (bilan patrimonial à l'occasion de la révision de la Charte) puis de définir les objectifs qui en étaient attendus. En effet, dès le départ ils étaient doubles : d'une part outil de connaissance, ainsi cela amena à distinguer pour les 94 communes 2600 éléments tous renseignés par 34 champs d'information saisis dans une base de données; d'autre part, outil pré-opérationnel d'aide à la décision pour le Parc.

Sur le point de la connaissance les résultats ont été très intéressants. Cela a permis d'avoir une approche plus concrète du patrimoine bâti du Parc. Il était trop souvent réduit au seul patrimoine rural. L'inventaire a permis de montrer qu'il était plus vaste. Il a permis d'affiner les connaissances notamment en matière de patrimoine des villégiatures ou lié aux activités ou encore des lieux de mémoire, voire à un patrimoine contemporain (maison d'architecte). Mais, même en matière de bâti rural, la typologie a pu être mieux définie permettant de distinguer les différents types depuis la grande ferme de production jusqu'aux maisons élémentaires en passant par les très spécifiques maisons de vigneron et les petites fermes de subsistance. La connaissance a aussi été étendue à des ensembles (linéaires de centre-bourg) ou des tissus constitués (cours communes).

Mais la connaissance doit déboucher sur l'action. La mise en valeur du patrimoine, sa protection, sa réutilisation sont autant d'enjeux au sein d'un parc. Le Visiau Patrimoine a donc également un objectif pré-opérationnel. Grâce à son système de requêtes croisées il permet de définir certains enjeux méritant une action : soit concernant l'état des édifices, soit par exemple liée à leur particularité architecturale essentielle pour l'identité du Parc (construction de pierre sèche, par exemple).



C'est en matière de document d'urbanisme qu'il a trouvé très rapidement une utilité largement partagée. En effet grâce aux fiches patrimoine établies pour chaque commune, le Parc peut offrir un diagnostic patrimonial à l'ensemble des collectivités locales lorsqu'elles sont en procédure de révision ou d'élaboration de PLU.

Cela alimente les éléments à prendre en compte au titre de l'article L 123-1- alinéa 7. Dans un premier temps notre outil SIG était accessible aux partenaires par des applications installées sur les postes. Depuis le début 2009 il s'agit d'une application Internet, développée par l'IAU sur un langage de développement gratuit (open source). Le Visiau est ainsi accessible à tous les partenaires avec un mot de passe. Cette technologie facilite les mises à jours désormais mensuelles (au lieu de semestrielles) et les développements permanents.

La technologie Web permet également d'étendre le nombre de ceux qui peuvent avoir accès au Visiau Patrimoine. Nous avons commencé à l'ouvrir aux communes afin de progressivement mettre en œuvre une politique de remontée d'informations. En effet le patrimoine vernaculaire évolue rapidement. Une campagne systématique pour suivre par nous-même les évolutions n'est pas envisageable. D'autre part le fait d'associer plus étroitement les communes en leur ouvrant l'accès permet de mieux les sensibiliser à l'importance de leur patrimoine dans toutes ses composantes.



INTERVENANTS :

Philippe Montillet

De formation juridique et historique s'est spécialisé depuis plus de vingt ans sur les questions d'identité et de mémoire des territoires notamment à travers l'étude du patrimoine non protégé. Depuis 1999, il anime la Mission Patrimoine au sein de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France.

DUGÉ Regis

Administrateur des données, conseil, assistance et développement au sein du Département Système d'Information Géographique régional- IAU-îdf. A ce titre, dans le cadre du Projet Visiau Patrimoine des Pnr, il assure la création, la mise à jour de la couche et l'interface de l'application.

« PUBLIER SUR LE PATRIMOINE BÂTI RURAL : L'APPORT DE L'INVENTAIRE GENERAL ET DES PNR : BILAN BIBLIOGRAPHIQUE »

En conclusion de la première journée de travaux et en articulation avec l'ensemble des thèmes abordés lors de ces rencontres, il sera proposé un bilan bibliographique.

Autour de l'exemple de la Région Centre et sachant que la bibliographie française sur le patrimoine bâti rural est à la fois très abondante et très dispersée, l'apport des équipes de l'inventaire général en matière d'étude et de publication de l'architecture rurale sera évalué, en le confrontant notamment, soit aux études plus anciennes, soit à d'autres entreprises collectives ou à des publications régionales.

Ce faisant, l'attention des participants sera attirée sur la nécessité de poursuivre les publications en ce domaine, qu'elles soient topographiques, thématiques ou typologiques, de manière notamment à mieux cerner et mettre en valeur le travail particulier mené au sein des Parcs naturels régionaux par les chargés d'inventaire.

INTERVENANTE :

Marie-Anne Sarda, conservatrice en chef du patrimoine, directrice de l'inventaire du patrimoine pour la Région Centre.



LE S.I.G (SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE), UN OUTIL DE MEDIATION, DE L'AIDE A LA DECISION A LA CARTE DE LOCALISATION A USAGE TOURISTIQUE (Exemple des dossiers électroniques de l' inventaire de Rhône-Alpes)

Le service de l'Inventaire du Patrimoine Culturel de Rhône-Alpes a été parmi les premiers à dématérialiser les dossiers de l'Inventaire. La dématérialisation consiste à produire l'ensemble de la documentation en conformité avec une structure de données normalisée baptisée DTD Classeur Inventaire au format XML pour en permettre, d'une part l'archivage électronique et d'autre part la publication selon des mises en forme multiples. La dématérialisation des données de géolocalisation est un aspect particulièrement stratégique pour la diffusion.

Les applications de production des dossiers de l'Inventaire permettent en quelques clics d'attribuer à chaque dossier une représentation cartographique sous la forme d'un point, d'une ligne ou d'un polygone. Dans le cas d'un polygone complexe, les coordonnées géographiques sont très nombreuses.

Les données ainsi géoréférencées se prêtent à de multiples exploitations dans différents systèmes d'informations géographiques et différentes applications.

L'application privilégiée est celle qui synchronise l'affichage des dossiers avec leur représentation cartographique sur un fonds de plan électronique parcellaire dans un système d'information géographique documentaire (Geoviewer). Le public ciblé est celui des étudiants et chercheurs qui s'adressent au centre de documentation du patrimoine.

Il s'agit également de permettre l'export de couches de cartographies avec leurs attributs pour intégration, par les collectivités partenaires des opérations d'inventaire, des données dans leurs systèmes d'information géographique. C'est le cas du service de l'aménagement urbain de la ville de Lyon qui intègre les couches de repérage de l'Inventaire de Lyon pour en faire des cartes thématiques qui servent d'aide à la décision. Les données sont exploitées par le logiciel MapInfo.

Le site internet du patrimoine d'Aix-les-Bains est un élément du site internet de la ville d'Aix-les-Bains : <http://www.patrimoine-aixlesbains.fr>

Il s'agit d'un site institutionnel classique qui toutefois présente l'intérêt particulier pour le SRI Rhône-Alpes d'être la première application d'accès cartographique aux dossiers électroniques de l'Inventaire de Rhône-Alpes sur internet.



Il s'appuie sur un outil serveur web cartographique Mapguide qui exploite les données des dossiers électroniques.

En 2009, un nouveau cahier des charges a été rédigé pour en améliorer les fonctionnalités.

La ville de Lyon étudie la possibilité d'intégrer les dossiers de l'inventaire à son portail culturel du site www.lyon.fr.

Aix-les-bains est un terrain qui s'est prêté à l'expérimentation dans un domaine connexe ; celui de la modélisation du schéma de la DAPA, structure de données transversale aux différentes logiques du patrimoine (inventaire, archéologie et monuments historiques).

Le serveur cartographique d'Aix-les-bains est un exemple parmi d'autres, d'interfaçage des dossiers électroniques de l'inventaire, dont la structure de données, intégrant les coordonnées géographiques, facilite ce type d'applications.

Le grand public est concerné lorsqu'il se connecte aux applications cartographiques de google pour préparer ses visites touristiques.

Nous avons également expérimenté l'intégration de données à l'atlas du patrimoine, exemple de portail cartographique institutionnel.



Yves GODDE
Responsable informatique documentaire/édition électronique
Direction de la Culture
Service de l'Inventaire général du Patrimoine culturel
courriel : ygodde@rhonealpes.fr

adresse postale : 78 route de Paris - BP 19
69751 Charbonnières-les-Bains Cedex
bureau : DRAC 6 quai Saint-Vincent
69001 Lyon

[Cartographie](#)
[Lyon : Quartier du Confluent \(documentation\)](#)
[Aix-Les-Bains \(puis choisir carte\)](#)
[Dossiers de Rhône-Alpes](#)
[Exemple DapaSchema](#)

© Service de l'Inventaire général du Patrimoine culturel de la Région Rhône-Alpes

LIENS UTILES :

Cartographie

Lyon : Quartier du Confluent (documentation)

Aix-Les-Bains (puis choisir carte)

Dossiers de Rhône-Alpes

Exemple DapaSchema

INTERVENANT :

Yves Godde, est responsable informatique documentaire et édition électronique au Service de l'Inventaire général du Patrimoine culturel. de la Région Rhône-Alpes.

UNE BASE DE DONNEES PATRIMOINES, PARTICIPATIVE ET INTERACTIVE, CONÇUE COMME UN OUTIL D'AIDE A LA DECISION ET A LA CONNAISSANCE

Parc du Morvan

Première partie : de l'inventaire sur l'habitat rural à la mise en place d'une politique architecturale du Parc du Morvan

De 1988 à 2004 un inventaire de l'habitat rural du Morvan a été réalisé par la DRAC et le service régional de l'Inventaire sur les 4 départements et les 120 communes du Parc. A la suite de cet inventaire, le Parc a pu affirmer sa politique architecturale en accord avec les DDE.

Ce travail a crédibilisé, justifié et facilité l'édition et le financement (par la DRAC et le CRB) d'un guide architectural, en 2001 complété en 2005, sur la rénovation et la construction « Habiter en Morvan, un pays en héritage ». Ce guide a été conçu par un architecte libéral et le chargé de mission du Parc avec la forte participation, de la DRAC, du CRB, des 4 DDE, ABF et SDAP, des 3 CAUE... qui, ainsi, ont appris à se connaître, à travailler ensemble et à mieux prendre en compte le territoire Parc.

Cette dynamique de groupe a permis la création en 2005 d'un « Pôle de veille architecturale » régulièrement sollicité pour diverses actions et éditions, devenues urgentes au vu des dégradations du bâti sur le Parc. Entre autres, depuis plus de 6 ans, les 4 DDE envoient au Parc de nombreux **PC pour avis simple**, qui sont donnés par des architectes des 3 CAUE, tenant une permanence tous les jeudis au Parc.

Deuxième partie : une base de données interactive « Patrimoines du Morvan » conçue comme un outil de reconnaissance et de valorisation

Le Parc naturel régional du Morvan a inscrit dans sa nouvelle charte un projet ambitieux et original (2006-2012) d'inventaire et de valorisation autour de 3 thématiques non étudiées ou méconnues du patrimoine :

- Le **Morvan terre de légende et de croyances** (pierres de légendes, sources à rites thérapeutiques...) 200 fiches saisies et géoréférencées, 1000 photos, plus de 150 légendes ou témoignages collectés sur 90 communes.

- Le **Morvan artisanal et industriel** : fours à chaux, mines et carrières, ouvrages d'art, tanneries, brasseries, faïenceries, draperies, tuileries, scieries et toutes fabriques diverses... en cours en 2010.

- Les **édifices religieux** (églises, chapelles, abbayes, maladreries...) et seigneuriaux (châteaux, mottes féodales, manoirs...) 275 éléments saisies et géoréférencés, 2500 photos sur 59 communes, en cours de finition en 2010.

L'objectif général est double :

- **rendre accessible à tous** (en partie dès 2010), **un outil de connaissance et de développement** à destination des élus et institutionnels, des techniciens de communauté de communes, Pays, des acteurs touristiques, des écoles... comme des chercheurs, universités, associations ou particuliers ...
- **découvrir et faire connaître des richesses trop méconnues et accompagner leur valorisation** à diverses échelles du territoire (commune, canton, pays, ou Parc naturel régional du Morvan) ou par thématique, période.

Après une recherche bibliographique, cartographique et autres, les éléments du patrimoine ciblé de chaque commune sont avec des personnes ressources élus ou bénévoles, visités, inventoriés grâce à des stagiaires (historiquement et dans leur contexte local), photographiés, puis géoreferencés sur mapinfo et les fiches saisies sur une base Access. La quarantaine de champs retenus, après consultation d'élus, du service de l'Inventaire, et divers acteurs locaux... concernent autant l'historique de l'élément que son contexte dans le développement local (état, visibilité et intérêt local, site protégé, proximité de GR ou PR, d'acteurs touristiques, accessibilité, abords et aménagements...)



Offrir des éléments d'aide à la décision

et à la connaissance, croisant les domaines historique, politique, touristique, aménagement du territoire, pédagogique à plusieurs échelles et **offrir un outil assez complet de maniement simple** donc aisément consultable par tous, tels étaient les objectifs du Parc. Il faut préciser que cette base pourra être facilement enrichie, corrigée ou complétée chaque année.

Même incomplète, la base est déjà utilisée pour l'étude et la valorisation de micros-territoires, des PLU, des conseils aux communes et EPCI, des recherches universitaires, des demandes de particuliers...

INTERVENANT :

Philippe Hoeltzel, chargé de mission patrimoines et architecture au Parc du Morvan depuis 1998.

L'INVENTAIRE DU PAYS A3V, OUTIL POUR UN DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE EN MILIEU RURAL.

Service de l'inventaire général et du patrimoine,
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Depuis 2004, le service Inventaire général et Patrimoine de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur réalise sur le territoire du Pays Asses-Verdon-Vaire-Var sa plus importante couverture topographique, tant d'un point de vue des acquis patrimoniaux que de sa dimension partenariale élargie.



Le Pays A3V regroupe 40 communes rurales du département des Alpes-de-Haute-Provence et se situe entre le Parc naturel régional du Verdon, le Parc du Mercantour et la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence. En 2009, la majorité des communes a été inventoriée. Ce balisage géographique du patrimoine culturel a permis d'appréhender véritablement le Pays et ainsi d'identifier les grandes familles et les

typologies architecturales (patrimoine représentatif ou contraire exceptionnel).

Cet inventaire a su mettre en évidence une richesse patrimoniale surprenante, notamment industrielle relative à l'exploitation de la Lavande, à la draperie et au pastoralisme, ainsi qu'à la minoterie et à l'agriculture, et surtout un manque de visibilité et d'outils structurant de valorisation. La thématique des héritages industriels et artisanaux ressort comme étant un élément structurant à l'échelle du Pays, avec une grande densité de témoignages matériels et immatériels.

Face à ces constats, l'intérêt des habitants pour leurs patrimoines et la motivation patrimoniale des touristes, le service a ainsi été à l'origine du projet de mise en tourisme de ce patrimoine exceptionnel par sa conservation : « Savoir-faire et faire-savoir ». Ce projet de développement culturel a pour objectifs non seulement de définir une identité de Pays portée par les habitants, mais également de dynamiser l'économie touristique par la mise en réseau et la création d'« espaces de découverte ». Par son savoir-faire et la coordination avec les autres directions de la Région Paca, le service de l'Inventaire et du Patrimoine collabore à la mise en place du projet en partenariat avec les directions de l'aménagement du territoire, des Transports, le service du Tourisme, la mission TIC...

INTERVENANT :

Pascal Guillermin, est chargé de la valorisation et de l'action territoriale au sein du service Inventaire général et Patrimoine de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il travaille d'une manière transversale avec les chercheurs de l'inventaire, les chargés de mission et les autres directions en charges des politiques territoriales (aménagement du territoire, plan d'urbanisme, gestion des espaces verts, relations internationales) en vue de la bonne intégration des missions Patrimoine.

VEILLE ARCHITECTURALE, VALORISATION DU BÂTI ET PROTECTION DES ELEMENTS DU PATRIMOINE AVEC OU SANS DOCUMENTS D'URBANISME Parc de la Brenne

Première partie : Quelle politique patrimoniale mener quand votre territoire est riche de milliers de bâtiments ruraux traditionnels ? Comment conjuguer la préservation du patrimoine bâti et des paysages et le projet de développement du territoire ?

Il s'agit d'assurer une politique de « conservation » au sens anglais du terme, de conservation dynamique.

C'est le projet auquel nous nous attachons depuis une dizaine d'années en explorant différents axes d'intervention : la connaissance, la conservation/valorisation et la sensibilisation à ce patrimoine. De ces trois axes, la connaissance devrait précéder les autres, mais confrontée au terrain, la théorie s'adapte à la pratique et bien souvent dans les Parcs en Brenne comme ailleurs, l'action commence par l'opérationnel, et en général de façon expérimentale. Peu à peu les résultats ponctuels permettent de démontrer l'intérêt de mettre en œuvre les outils de connaissance nécessaires à la mise en œuvre d'une politique globale.

Au travers de l'exemple de l'opération « Villages du Parc » à Château-Guillaume, on peut suivre les différentes étapes qui organisent peu à peu la valorisation et la gestion d'un site remarquable. L'étude et le plan de référence réalisés par un architecte du patrimoine, suivis par l'Inventaire thématique de l'architecture rurale (canton de Bélâbre), ont permis d'asseoir les bases de l'aide financière et technique aux propriétaires privés et à la commune et de la sensibilisation du public.

La réalisation d'un guide pour la restauration et l'entretien de l'architecture rurale est fondée en grande partie sur cette expérience, et la mise en valeur du site par un sentier d'interprétation s'appuie sur cette connaissance. La proposition d'une ZPPAUP « Villages du Parc » permettra de pérenniser les résultats. A l'autre bout de l'échelle, il faut apporter des réponses ponctuelles au cas des bâtiments patrimoniaux « isolés », nombreux dans tout le territoire, au risque de voir se banaliser de plus en plus les paysages bâtis. Là encore, la valorisation opérationnelle, via notamment le partenariat avec la Fondation



du Patrimoine, le conservatoire de l'architecture rurale, ou même le simple conseil architectural, et l'Inventaire se complètent et s'enrichissent mutuellement.

Enfin, pour permettre une harmonisation de la politique patrimoniale sur l'ensemble du Parc, on propose au fur et à mesure de l'avancée de l'Inventaire de mettre en place une veille architecturale. Cet outil construit à partir de la base de données complémentaires de Renabl, puis de notre SIG patrimoines, permet de signaler aux communes les bâtiments intéressants de leur territoire.

Deuxième partie : Veille architecturale, valorisation du bâti et protection des éléments du patrimoine avec ou sans documents d'urbanisme

Le maire de Silfiac, une petite commune rurale du centre Bretagne très investie dans les démarches de développement durable, aime à répéter que si sa commune a pu réaliser de grandes choses c'est parce qu'elle était riche. En effet, sa commune est riche : « elle a des chemins creux, des cours d'eau, des beaux paysages, des mares, des zones humides, des haies, la musique, les danses bretonnes, le lien social ! Le seul truc qu'elle n'a pas c'est le fric ! »



Cette richesse patrimoniale, chaque commune l'abrite. Elle est parfois protégée, plus ou moins reconnue, le plus souvent ignorée. Alors quand des élus prennent conscience de cette richesse, ils cherchent des outils pour la conserver.

Le code de l'urbanisme peut les aider : l'article L 123-1 à l'alinéa 7 précise que les plans locaux d'urbanisme peuvent « identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection ».

© Parc naturel régional de la Bretagne

Si cette démarche se généralise lors de l'élaboration ou de la révision des PLU, elle reste extrêmement rare pour les communes ayant une carte communale ou restant sous le RNU. Pourtant, cette possibilité de préserver les éléments de patrimoine ou de paysage leur est aussi ouverte, pour peu qu'une enquête publique viennent interroger les citoyens sur les éléments désignés.

Pour populariser cette démarche, le Parc naturel régional de la Brenne, avec l'aide de la DDT de l'Indre, souhaite produire une plaquette d'information à destination des élus et propose de les accompagner dans la démarche.



INTERVENANTS :

Dany Chiappero, Architecte DPLG ; conservatrice territoriale du patrimoine, responsable du pôle patrimoine bâti, paysages, urbanisme du Parc naturel régional de la Brenne.

Fabien Privat, Responsable secteur sud de l'atelier connaissance des territoires et planification au sein du service connaissance et aménagement des territoires de la DDT de l'Indre.

Claire Moriceau, Chargée de Mission Urbanisme Durable au Parc naturel régional de la Brenne.

DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE ... A LA ZPPAUP ... A L'APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME (AEU) Parc Loire-Anjou-Touraine

Inventorier n'est pas une fin en soi. Pour autant, la connaissance et l'analyse approfondie d'un territoire peut venir totalement modifier le processus de création d'une extension urbaine. Preuve en est l'exemple de Faye-la-Vineuse.



Au sud de l'Indre-et-Loire, près de Richelieu, le bourg de Faye-la-Vineuse se caractérise par sa situation au sommet d'une butte et par un bâti ancien constitué autour d'une collégiale romane. Conscients de la qualité du patrimoine monumental comme du patrimoine vernaculaire de leur commune, les élus de Faye-la-Vineuse ont décidé de mettre en œuvre une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).

La ZPPAUP¹, qui a le caractère de servitude d'utilité publique, permet de créer, à l'initiative du maire, une aire de protection du patrimoine se substituant aux rayons de protection des monuments historiques. Si les rayons de 500m ont été institués pour conserver l'harmonie des abords des monuments, l'objectif de la ZPPAUP est plus large. La relation visuelle avec le monument n'est plus nécessaire. L'intérêt patrimonial est pris en compte dans toutes ses dimensions et toutes ses échelles.

La ZPPAUP est réalisée à partir d'une analyse particulièrement fine du territoire. Sont étudiées l'histoire urbaine de la constitution du bourg et de ses hameaux comme les différentes composantes du paysage communal. Ces analyses sont enrichies par un inventaire des différentes typologies du bâti et un repérage d'éléments intéressants (cônes de vue, murs, haies, arbres isolés, puits, fours, calvaires etc). A partir de ces différents niveaux d'analyse, plusieurs objectifs de mise en valeur et de protection sont fixés, ceux-ci pouvant varier suivant les secteurs. Il en découle un périmètre composé de plusieurs secteurs et un règlement adapté à chacun de ceux-ci.

Justifiée par une analyse et des objectifs de mise en valeur, la règle n'est plus ressentie comme arbitraire mais est écrite en concertation étroite entre le maire, l'architecte des bâtiments de France et une équipe d'architectes.

Véritablement appuyée sur le patrimoine local et largement illustrée, la règle devient un outil pédagogique. Elle incite à regarder, à apprécier ce qui, bien souvent, était quelque peu oublié.

La ZPPAUP est un outil très souple, que l'on peut adapter sans hésiter aux besoins de chaque territoire. A titre d'exemple, elle est utilisée aussi bien pour protéger des grands ensembles urbains comme Orléans ou Brest, que pour mettre en valeur des paysages comme ceux du Canal de Lalinde (13 communes) ou de la rivière du Loiret (6 communes), que pour conserver le caractère précaire et le charme des puces de Saint-Ouen.

Dans le cas de Faye-la-Vineuse, la ZPPAUP a montré toute son efficacité avant même son approbation. En effet, le périmètre de la ZPPAUP intègre un secteur à urbaniser situé à l'ouest du bourg. Les acteurs locaux (élus, Parc Loire Anjou Touraine, ABF) partageaient l'ambition de créer un nouveau quartier du bourg construit dans une certaine continuité et non comme un lotissement. Grâce à la proposition de M. Mattei du Parc LAT, une « approche environnementale de l'urbanisme » a pu être mise en place. Financée par l'ADEME, l'étude a été confiée à l'agence Espace Temps (Yannick Le Corre, architecte).

Bien que cette étude ne soit pas encore aboutie, on peut déjà louer la démarche de conception.

Au lieu de commencer, les yeux baissés, par un découpage parcellaire, le projet s'appuie sur l'analyse des caractéristiques du bourg, notamment en ce qui concerne :

- l'articulation, la proportion et la diversité des espaces publics,
- les continuités bâties alternant murs et constructions à l'alignement sur rue
- la diversité des formes urbaines
- la richesse d'épanelage.

Le lien entre le projet et le bourg est à la fois physique (une venelle piétonne est créée) et spatiale (le « génie du lieu » est poursuivi).

Le projet se construit en prenant en compte les caractéristiques du site (topographie, cônes de vue à préserver, accroches architecturales à mettre en valeur). Pour aboutir à une composition générale, sont progressivement précisées les liaisons douces, la gestion des eaux pluviales, les places publiques, la desserte, les poches de stationnement, les masses bâties, les cours urbaines, le traitement des franges, les continuités de murs de clôture. Le découpage parcellaire ne vient qu'en dernière étape.



© M. Le Corre, Espace Temps

La conception de ce quartier est particulièrement originale dans son processus. La connaissance du lieu que l'on cherche à étendre est le fondement du projet. L'inventaire en est l'origine et la ZPPAUP le catalyseur.

1- La zone de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU) est un dispositif créé par la loi de décentralisation du 7 janvier 1983, modifiée en 1993 pour ajouter le « P » de paysager. La loi du Grenelle de l'environnement II, actuellement en cours de vote au Parlement, transforme les ZPPAUP en une « aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ». Peu de choses différencient les AMVAP des ZPPAUP. Les délais d'instruction sont réduits, les modalités de recours contre l'avis de l'ABF sont modifiées. Par ailleurs, des règles relatives à « l'intégration architecturale et l'insertion paysagère des constructions, ouvrages, installations ou travaux visant tant à l'exploitation des énergies renouvelables ou aux économies d'énergie qu'à la prise en compte d'objectifs environnementaux » doivent être ajoutées. On peut regretter que la notion de paysage ait été retirée du sigle. Il n'en reste pas moins que la souplesse du texte de loi permet toujours la prise en compte de cette dimension essentielle.

INTERVENANTE :

Adrienne Barthélemy, - Diplômée de l'École d'Architecture de Versailles en 2002.

- De 2002 à 2005, salariée dans deux agences d'architecture puis chez Frédéric Didier, Architecte en chef des Monuments Historiques

- Juillet 2005, admise majeure au concours d'Architecte Urbaniste de l'État (option Patrimoine)

Après une année de formation complémentaire, prise de poste en septembre 2006 à Tours en tant qu'adjointe au chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine d'Indre-et-Loire.

MISE EN PLACE DE « PILAT PATRIMOINE». UN SITE INTERNET POUR L'APPROPRIATION DES PATRIMOINES DU TERRITOIRE DU PARC NATUREL REGIONAL DU PILAT

A cheval sur les départements de la Loire et du Rhône, le Parc du Pilat est labellisé depuis 1974. Massif de moyenne montagne, étagé entre 140 et 1432 mètres d'altitude, il se trouve dans une situation où de multiples influences climatiques lui confèrent une diversité de richesses naturelles. Plusieurs types de paysages bien distincts se côtoient sur le territoire : le Pilat du Gier, les Crêts, le Haut-Pilat, la vallée de la Déôme et le piémont rhodanien. Autant d'unités reflétées dans l'architecture et les modes de vie des Pilatois. Le Parc présente également un caractère périurbain. Proche des agglomérations stéphanoise et lyonnaise, il attire de nombreux citadins en quête de nature authentique. Pour toutes ses richesses, tant humaines, naturelles, culturelles, qu'historiques, le Parc du Pilat souhaite mettre en place un outil de partage de données, co-construit avec les habitants. Il s'agit de « Pilat Patrimoine ».



Une réflexion est menée dans le but d'élaborer un outil de présentation des connaissances sur les patrimoines via une démarche participative et l'utilisation des technologies actuelles. Les objectifs poursuivis sont donc les suivants : partager des données à l'échelle de la commune ; faire connaître, valoriser les patrimoines, en présentant en parallèle des actions déjà engagées pour les préserver ; et, pour finir, apporter un outil d'aide à la décision aux différents acteurs intervenant sur la commune. Le format du site Internet a donc été retenu. Sont donc mis en place, depuis 2006, les « Atlas communaux des patrimoines », accompagnés de la création d'un Système d'Information Territorialisé (S.I.T.). En parallèle, des inventaires des patrimoines naturels, culturels et paysagers ont été menés par les techniciens du Parc. L'élaboration du contenu repose sur une collaboration avec les autres acteurs du territoire et, en tout premier lieu, les habitants et les élus. Ceci a donné naissance aux jurys communaux, véritable maillon dans la volonté d'une meilleure implication des acteurs et d'un partage des différentes perceptions. Composés de personnes-ressources choisies selon l'appréciation des élus, ils ouvrent la voie à une meilleure appropriation des patrimoines. Ce sont les résultats du volet culturel qui seront principalement présentés ici. Certains éléments de l'inventaire sont accessibles à l'adresse suivante : <http://www.patrimoine.parc-naturel-pilat.fr/>, bien que l'outil, non seulement en construction mais encore en refonte totale, ne présente pas encore un panorama représentatif des richesses du Pilat. Cette démarche est, pour finir, enrichie par un travail de doctorat portant sur patrimoines – naturels et culturels –, appropriation et acteurs du territoire, dans le cadre d'une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (C.I.F.R.E.).

INTERVENANTE :

Adeleen Chiles, doctorante CIFRE, Parc naturel régional du Pilat

PARTICIPATION DES ELUS A L'INVENTAIRE. METHODES ET RESULTATS Parc du Perche

L'identification et la connaissance du patrimoine sont indispensables pour créer une dynamique de valorisation. Soucieux de mettre en valeur ses ressources naturelles et culturelles, le Parc naturel régional du Perche a entrepris de mener à bien l'inventaire de ses ressources patrimoniales. Aussi depuis 1994, l'association de préfiguration du Parc a débuté sur son territoire des inventaires, suivis après son classement par décret ministériel en 1998 par la poursuite de ces derniers rendant compte des éléments identitaires forts du territoire. Afin de promouvoir les caractéristiques majeures et d'offrir à tous une information utile, cohérente et pérenne, le Parc a pu développer en parallèle des outils aidant les propriétaires et les collectivités lors de la restauration ou de la construction de bâti. Ont vu le jour : Une Charte de qualité pour la restauration du patrimoine bâti, un Cahier de recommandations sur l'architecture contemporaine et plus récemment un référentiel couleur.

Néanmoins, Le Parc a ressenti les limites des inventaires menés par des stagiaires et a souhaité professionnaliser la mission. La réalisation d'un inventaire du patrimoine (composante essentielle du paysage) normalisé et codifié selon la méthode Inventaire général est alors pressentie dès 2004, puisque c'est à cette époque que débutent des échanges entre le SRI Centre et le Parc du Perche, puis rapidement avec le SRI Basse-Normandie.

L'identification exhaustive du patrimoine immobilier allant permettre a fortiori l'enrichissement d'une connaissance sur les typologies et l'agrément sur les réflexions plus récentes liées à l'urbanisme.

Ainsi la mission a vu le jour en 2008 à la suite de la signature de la convention tripartite qui lie le Parc et les deux services régionaux de l'Inventaire (Basse-Normandie et Centre). Cette convention a permis le recrutement d'une chargée de mission (Laetitia Casses) entièrement dédiée à l'inventaire bâti.

Depuis sa création, la mission a souhaité se faire connaître sur le territoire et surtout a entamé une démarche participative avec les élus. Après une présentation en conseil municipal de la mission, plusieurs élus se portent volontaires pour mener l'étude de terrain. Ce partenariat a un double objectif. Il permet aux élus de prendre conscience du patrimoine présent sur le territoire communal et d'aider à le sauvegarder (inscription dans les documents d'urbanisme des bâtis les plus représentatifs par exemple). Et d'autre part elle offre la possibilité à la chargée de mission d'accéder plus aisément aux propriétés. Le bouche à oreille se faisant lors du passage sur la commune de la chargée de mission, nous n'en sommes que plus attendus.

Cette mobilisation permet au final de toucher un plus grand nombre de personnes (surtout lors des restitutions publiques) et de faire connaître les communes du Parc au moyen des synthèses communales réalisées à la fin de chaque inventaire.



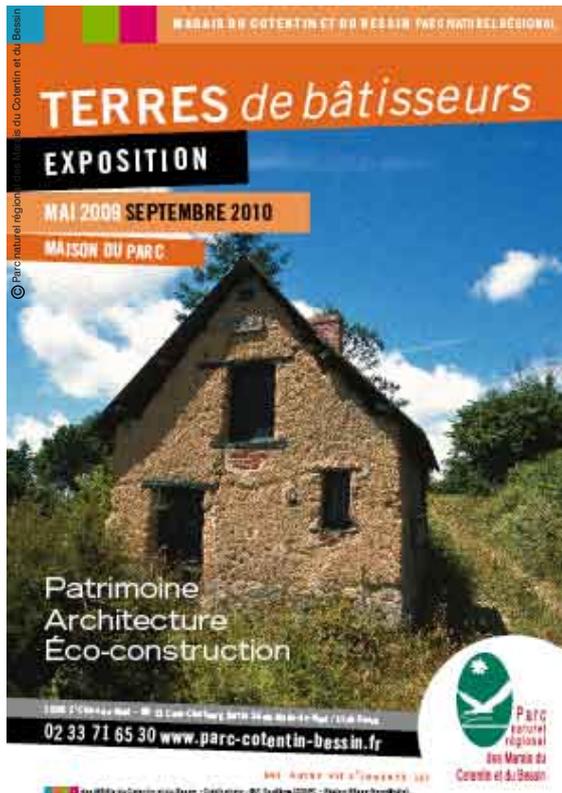
INTERVENANTE :

Laetitia Casses, Chargée de mission inventaire, Parc naturel régional du Perche

UNE DEMARCHE DE VALORISATION DU TRAVAIL D'INVENTAIRE : L'ARCHITECTURE EN TERRE DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

Le contexte

Le territoire du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin¹ est riche d'une architecture en bauge (technique de terre crue) représentant jusqu'à 80% du bâti ancien de certaines communes, ce qui constitue un particularisme notable. Celui-ci a amené le Parc à s'intéresser, dès sa création, à la préservation et à la reconnaissance de cette architecture. Cela s'est concrétisé dès 1994 par la création d'un « fond de sauvegarde terre ».



Cela s'est concrétisé dès 1994 par la création d'un « fond de sauvegarde terre ». Fort de cette expérience, le Parc a souhaité approfondir les connaissances scientifiques sur cette architecture et plus largement encore sur les autres types de techniques constructives. C'est pourquoi, une collaboration avec le Service régional de l'Inventaire de Basse-Normandie a été mise en place. Menée conjointement par les deux services, le préalable à cette mission d'inventaire du patrimoine bâti a été le choix de la zone d'action et la définition de la méthodologie et des outils à mettre en place. Les membres du Comité Syndical du Parc se sont réunis le

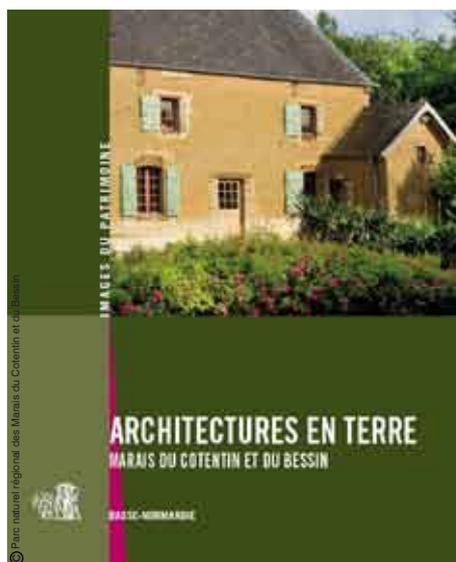
22 février 2001 et ont voté le principe de recrutement d'un chercheur pour conduire à bien une première phase d'inventaire du patrimoine architectural sur une partie du territoire du Parc pendant une période de 3 ans. La zone retenue a été la Communauté de Communes Sèves-Taute car elle présentait à la fois une forte densité de bâti en bauge, une diversité d'implantation des entités bâties ainsi qu'une présence significative d'autres techniques constructives (bâti pierre et bâti de la Reconstruction). Cette première phase s'est articulée autour de deux axes : le travail de terrain (environ 24 mois) et, la restitution (environ 12 mois) au travers de la publication d'un ouvrage de synthèse de l'étude², d'animations, etc.

Le Comité syndical du Parc du 11 décembre 2003 a décidé de conduire une seconde phase d'inventaire portant spécifiquement sur le patrimoine bâti en bauge du territoire du Parc. La collaboration avec le Service régional de l'Inventaire de Basse-Normandie (devenu en 2006 Direction de l'inventaire général du patrimoine culturel / Région Basse-Normandie) a été poursuivi. Cette seconde phase a été restituée dans une publication parue en décembre 2009³

Les actions de valorisation

Du fait des nombreux contacts occasionnés par la visite des édifices, un rôle d'ambassadeur de la politique « terre » s'est ajouté à la mission scientifique. La concomitance de la mission d'inventaire et du développement d'actions de sensibilisation a eu pour incidence une forte augmentation des dossiers de subvention. Cette hausse nécessita pour le Parc de recruter un architecte spécialisé pour y faire face.

Avec un chargé de mission « fond de sauvegarde terre » puis un architecte et un chercheur inventaire, le Parc a pu développer, à partir de 2001, un programme annuel de sensibilisations à la terre crue (stages, balades commentées, expositions, conférences, etc.). Depuis, plus de 300 particuliers ont été formés et sensibilisés, 60 demi-journées réalisées avec des scolaires, plusieurs milliers de plaquettes de promotion diffusées, 35 animations proposées au grand public. Des actions plus lourdes ont également été engagés, avec hormis les publications de 2004 et 2009, un colloque européen sur l'architecture en bauge qui a été organisé en 2006 et une exposition intitulée « Marais du Cotentin et du Bessin, Terres de bâtisseurs » lancée à la maison du Parc en avril 2009 pour 2 ans.



1 - 144 communes au lancement de l'étude, 150 aujourd'hui.

2 - Entre Sèves et Taute. De terre et de pierre dans les marais du Cotentin. Collection Images du Patrimoine, n°212, aux éditions Cahiers du Temps.

3 - Architectures en terre. Marais du Cotentin et du Bessin, Collection Images du Patrimoine, n°260, aux éditions Cahiers du Temps

INTERVENANT :

Erwan Patte

Historien de l'art de formation, Erwan Patte a été recruté en tant que chercheur inventaire au Parc en avril 2001 et est devenu depuis 2008 chargé de mission patrimoine culturel.

- **AMIRAULT Guillaume** - Chargé de mission - Parc Loire Anjou Touraine
Courriel : g.amirault@parc-loire-anjou-touraine.fr
- **BADRIGNANS Anne** - Paysagiste
Courriel : anne.badrignans@yahoo.fr
- **BARTHELEMY Adrienne** - Adjointe du Chef de service - SDAP 37
- **BAUD Véronique** - Chargée d'étude Patrimoine bâti - Parc Scarpe-escout
Courriel : v.baud@pnr-scarpe-escout.fr
- **BENARROUS Renaud** - Chargé d'études en archéologie - Parc de la Brenne
- **BOULEN Grégory** - Chargé de mission Patrimoine bâti - Parc Avesnois
Courriel : gregory.boulen@parc-naturel-avesnois.com
- **BRIDOUX François-Xavier** - Chargée de mission culture et patrimoine - Parc Oise-Pays de France
Courriel : msalvarelli@parcduverdon.fr
- **BRISAUD M.** - Adjoint au maire - Mairie de Tilly
- **BULOT Christèle** - Chargée de mission Développement culturel - Parc Loire Anjou Touraine
Courriel : c.bulot@parc-loire-anjou-touraine.fr
- **CASSES Laetitia** - Chargée de mission Inventaire du Patrimoine - Parc Perche
Courriel : laetitia.casses@parc-naturel-perche.fr
- **CEREZA André** - Dessinateur-Cartographe - DIP Franche Comté
Courriel : andre.cereza@franche-comte.fr
- **CHABROL Virginie** - Chargée d'études Patrimoine - Parc Haute Vallée de Chevreuse
Courriel : inventaire.fermes.pnr.chevreuse@orange.fr
- **CHAUDAGNE Danièle** - Adjointe à la Culture - Mairie du Blanc
Courriel : dchaudagne@orange.fr
- **CHANTON Marie-Amélie** - Fédération des parcs
Courriel : machanton@parcs-naturels-regionaux.fr
- **CHIAPPERO Dany** - Responsable du pôle patrimoine bâti, paysage, urbanisme - Parc de la Brenne
- **CHICHERY Delphine** - Responsable de pôle - DTT / DT Sud / PTLB
- **CHILÈS Adeleen** - Chargée de mission patrimoine culturel - Parc pilat
Courriel : achiles@parc-naturel-pilat.fr
- **DAVIET Jérôme** - Chargé de mission Inventaire - Parc massif des bauges
Courriel : j.daviet@parcdesbauges.com
- **DE BAERE Lise** - Assistante d'études patrimoine bâti - Parc Avesnois
Courriel : lise.debaere@parc-naturel-avesnois.com
- **DE BUHREN Nathalie** - Chef de service patrimoine - Conseil général du Cher
Courriel : nathalie.debuhren@cg18.fr
- **DELAVAU-LABRUX Chantal** - Adjointe à la Culture - Mairie du Blanc
Courriel : edelavaulabru@orange.fr
- **DE MONTIGNY Arnaud** - Délégué départemental - Fondation du Patrimoine
Courriel : ademontigny@wanadoo.fr
- **DESAGHER Julia** - Chargée d'étude inventaire - Parc de la Brenne
- **DE VASSELOT Maurice** - Maire - Mairie de Lignac
Courriel : lignac.mairie@wanadoo.fr
- **DORMOY Christian** - Directeur - dendrochronologue - Archeolabs
Courriel : archeolabs@wanadoo.fr
- **DRANSART Sophie** - Parc Haute Vallée de Chevreuse
- **DUGUE Régis** - IAU Mission Patrimoine
Courriel : regis.dugue@iau-idf.fr
- **DUMORTIER Benoît** - Architecte - Parc Luberon
Courriel : dumortierben@hotmail.fr
- **GAUTIER Patrick** - Chargé de mission Urbanisme et Habitat - Parc Vexin Français
Courriel : p.gautier@pnr-vexin-francais.fr

- **GAUTRON Josette** - Adjointe - Mairie de Thenay
Courriel : thenay-mairie@wanadoo.fr
- **GEORGES Guy** - Chef de mission - Parc Lorraine
Courriel : guy.georges@pnr-lorraine.com
- **GILLET Lucie** - Fédération des parcs
Courriel : inventaire.fermes.pnr.chevreuse@orange.fr
- **GODDE Yves** - Responsable Informatique documentaire - Service régional de l'inventaire du patrimoine culturel de Rhône Alpes
Courriel : ygodde@rhonealpes.fr
- **GODEAU Philippe** - Chargé de mission Patrimoine - Parc Caps et marais d'Opale
Courriel : pgodeau@parc-opale.fr
- **GOUAILLE Lorianne** - Fédération des parcs
Courriel : lgouaille@parcs-naturels-regionaux.fr
- **GOURBILIERE Claire** - Chargée de recherche "paysages" - Parc de la Brenne
- **GUILLERMIN Pascal** - Chargé Valorisation et actions territoriales - Région PACA
Courriel : pguillermin@regionpaca.fr
- **GUILLOT Michel** - Adjoint au Maire - Mairie de St-Michel-en-Brenne
Courriel : mairie-stmichel@mcom.fr
- **HOELTZEL Philippe** - Chargé de mission Patrimoine et Architecture - Parc Morvan
Courriel : philippe.hoeltzer@parcdumorvan.org
- **HOLMGREN Christopher** - Conseiller municipal - Mairie de Mérigny
Courriel : globalart@free.fr
- **IMBERT Jean** - Maire - Mairie de Tilly
Courriel : mairie.tilly@wanadoo.fr
- **JELODIN Jacques** - Chef du bureau de la Gestion du Patrimoine - Conseil Régional Bourgogne -
Direction Départementales des Territoires de l'Indre
Courriel : jacques.jelodin@indre.gouv.fr
- **LAINÉ Martine** - Chercheur - Région Centre, Direction de l'Inventaire du Patrimoine
Courriel : martine.laine@regioncentre.fr
- **LALANGE Jean-François** - Maire - Mairie de Paulnay
Courriel : mairie.paulnay@wanadoo.fr
- **LALLEMENT Aurélie** - Chargée de Valorisation - Conseil Régional Bourgogne
Courriel : alallement@cr-bourgogne.fr
- **LAUZANNE Solange** - DRAC Centre
- **LUCHIER Sophie** - Chercheur Inventaire - Conseil Régional Nord Pas de Calais
Courriel : sophie.luchier@nordpasdecals.fr
- **LUTHIER Edith** - Animatrice bocage - Parc de la Brenne
- **MAIRE VIGUEUR Céline** - Chargée de mission Urbanisme - Parc Scarpe-escaut
Courriel : c.maire-vigueur@pnr-scarpe-escaut.fr
- **MALHERBE Virginie** - Chercheur - Conseil Régional Bourgogne
Courriel : vmalherbe@cr-bourgogne.fr
- **MALINVERNO Bruno** - Inspecteur général des patrimoines - Ministère de la Culture
Courriel : bruno.malinverno@culture.gouv.fr
- **MARCEL Odile** - Présidente - Compagnie du Paysage
Courriel : odile.marcel@orange.fr
- **MATHE Monique** - Maire - Mairie de Thenay
Courriel : thenay-mairie@wanadoo.fr
- **MONTAZEAUD Sophie** - Stagiaire mission Patrimoine - Parc Périgord Limousin
Courriel : s.montazeau@pnrpl.com
- **MONTILLET Philippe** - Direction Mission Patrimoine - IAU Mission Patrimoine
Courriel : philippe.montillet@iau-idf.fr

- **MORICEAU Claire** - Chargée de mission urbanisme rural durable - Parc de la Brenne
- **MOULENE Alain** - Adjoint au Maire - Mairie de Pouligny-St-Pierre
Courriel : alain.moulene@nordnet.fr
- **MOUTET Philippe** - Fédération des parcs
Courriel : pmoutet@parcs-naturels-regionaux.fr
- **NORMAND Sabine** - Chargée d'études Inventaire Général - Conseil Régional Languedoc Roussillon, Direction de la culture et du patrimoine
Courriel : msalvarelli@parcduverdon.fr
- **ORAIN Véronique** - Chargée d'inventaire - Conseil régional Bretagne
Courriel : veronique.orain@region-bretagne.fr
- **PASQUET Jacqueline** - Conseillère - Mairie de Thenay
Courriel : thenay-mairie@wanadoo.fr
- **PATTE Erwan** - Chargé de mission Patrimoine culturel - Parc Marais du Cotentin
Courriel : epatte@parc-cotentin-bessin.fr
- **PAUCTON Arnaud** - Chargé d'études Inventaire - Pays Loire Touraine -
Courriel : paysloiretouraine@wanadoo.fr
- **PENON Christine** - Chargée de mission Recensement patrimoine - Parc Chartreuse
Courriel : christine.peron@parc-chartreuse.net
- **PERRET Marie - Françoise** - Chargée de mission culture et patrimoine - Parc Monts d'Ardèche
Courriel : mfperret@parc-monts-ardeche.fr
- **PINÇON Geneviève** - Ministère de la Culture
Courriel : genevieve.pincon@culture.gouv.fr
- **PROUILLAC Pierre** - Architecte - Parc Luberon
Courriel : pierre.prouillac@parcduluberon.fr
- **QUILLIVIC Claude** - Région Centre, Direction de l'Inventaire du Patrimoine
Courriel : claud.quillivic@regioncentre.fr
- **RENOIR-SIBLER Emilie** - Chargée de mission culture et patrimoine - Parc Montagne de Reims
Courriel : mfperret@parc-monts-ardeche.fr
- **RIZET Hugues** - Conseiller - Mairie de Tilly
- **RODRIGUEZ Lionel** - Chercheur Inventaire Général du patrimoine - Conseil Régional Languedoc
Courriel : rodriguez.lionel@cr-languedocroussillon.fr
- **ROYER Amandine** - Chercheur et responsable du pôle Documentation - Valorisation - Région Centre, Direction de l'Inventaire du Patrimoine
Courriel : amandine.royer@regioncentre.fr
- **SALVARELLI Marjorie** - Chargée d'étude «Patrimoine bâti» - Parc Verdon
Courriel : msalvarelli@parcduverdon.fr
- **SANAA Nicolas** - Fédération des parcs
Courriel : nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr
- **SARDA Marie-Anne** - Région Centre, Direction de l'Inventaire du Patrimoine
Courriel : marie-anne.sarda@regioncentre.fr
- **SECHET Bertrand** - Chef de service patrimoine et politiques territoriales - Conseil Général Sarthe
Courriel : bertrand.sechet@cg72.fr
- **SURRAULT Jean-Pierre** - Membre du conseil scientifique du Parc - Président de l'Académie du Centre
Courriel : jeanpierre_surrault@hotmail.com
- **TALBOT Michel** - Chef de service - Action territoriale et interministérielle - DRAC Centre
Courriel : michel.talbot@culture.gouv.fr
- **TANGUY Judith** - Chargée d'inventaire - Conseil régional Bretagne
Courriel : judith.tanguy@region-bretagne.fr
- **TOURRET Karine** - Consultante - PAKT cabinet de conseils en patrimoine et aménagement du territoire
Courriel : karine.tourret.pakt@free.fr

- **TOUZET Gilles** - Maire - Président de la commission patrimoine bâti, paysage, urbanisme du Parc
- Mairie de Prissac
Courriel : mairiedeprissac@orange.fr
- **VACHAUD Edith** - Maire - Mairie de Ruffec
Courriel : ruffec-mairie@wanadoo.fr
- **VALET Guy** - Maire - Mairie de St-Michel-en-Brenne
Courriel : mairie-stmichel@mcom.fr
- **VERGAIN Philippe** - Ministère de la Culture
Courriel : philippe.vergain@culture.gouv.fr
- **VERNIN Alexandre** - Chargé de mission - Projet de Parc Baronnies Provençales
Courriel : avernin@baronnies-provencales.fr

ACCES :

- **Par la route : Autoroute A 20, - de Vierzon, sortie 13.1 vers MÉZIÈRES-EN-BRENNE sur RD 925 - de Limoges, sortie 18 (Argenton s/Creuse), dir. Le Blanc, puis St-Gaultier, Méobecq, Vendœuvres, et RD 925 «BELLEBOUCHE».**
- **Par le train : Gare SNCF de Châteauroux (ligne Paris-Limoges-Toulouse), puis Autocars pour Mézières-en-Brenne à la gare routière (se renseigner avant au 02.54.22.13.22).**

POUR EN SAVOIR PLUS :

Nicolas Sanaa

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

9, rue Christiani - 75018 Paris

Tél : 01 44 90 86 20 ou 06 63 47 46 77

Courriel : nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

Dany Chiappero, Julia Desagher

Parc naturel régional de la Brenne

Le Bouchet

36300 Rosnay

Tél. 02 54 28 12 12 ou 06 32 37 47 47

Courriel : d.chiappero@parc-naturel-brenne.fr

Courriel : j.desagher@parc-naturel-brenne.fr

